

La place des Soparfi

Les sociétés de participation financières, qui sont à l'origine de la réforme de l'organisation patronale, disposent désormais d'un représentant effectif au sein de la Chambre de commerce. Il s'agit de Charles Schlessler (SGG). Gérard Becquer a été nommé membre suppléant. Il n'y a pas eu de bousculade parmi les candidats qui briguaient les 25 mandats (huit pour le commerce et autres activités commerciales, un pour les Soparfi, huit pour l'industrie, cinq pour les banques, un pour les assurances et deux pour le secteur horeca). Du coup, tous ceux qui se sont présentés, membres et suppléants, ont été proclamés sans autre formalité.